

Motion

Accessibilité du Géoportail de Porrentruy aux professionnels

Depuis 2015, tout un chacun a la possibilité d'accéder au GéoPortail de Porrentruy dans lequel se trouve un grand nombre d'information telles que les terrains à bâtir libres de construction, des cartes sur les dangers naturels ou encore le cadastre scolaire.

Cependant, en plus des informations visibles par chaque citoyen, il existe encore d'autres informations qui sont uniquement accessibles par les employés communaux. A titre d'exemples, nous pouvons citer les cartes du réseau d'eau potable, des eaux usées ou de l'éclairage public.

Or si ces dernières informations ne sont pas forcément nécessaires aux citoyens, elles sont par contre indispensables aux professionnels qui travaillent dans les domaines de la construction. C'est pourquoi, les employés communaux reçoivent régulièrement des demandes pour transmettre un document « caché » à un ou l'autre de ces professionnels qui en auraient besoin. Les dérangements sont donc réguliers et ceci juste pour transmettre un document sous différentes formes mais qui ne subit aucune modification.

En conséquence, afin de gagner en efficience pour les employés communaux, nous demandons que les données « cachées » du GéoPortail de Porrentruy puissent être accessibles, en lecture, à chaque demandeur qui peut en justifier un besoin dans le cadre de ses activités professionnelles. L'administration communale serait compétente pour évaluer la légitimité du besoin.

Porrentruy, le 17 mai 2018

Pour le groupe PDC-JDC



Stéphane Theurillat

